

Faites de votre retraite un projet d'aujourd'hui.

L'épargne
immobilière
au service de
vos besoins





Parce que la vie ne s'arrête pas avec la retraite.

La retraite, vous la voyez sans doute comme un moment de temps libre, de projets, de découverte. Oui, mais... en moyenne, la perte de revenus subie à la fin de la vie active peut dépasser 25 %. De quoi refroidir votre enthousiasme. Maintenir votre avenir financier ne s'improvise pas le moment venu...

Des questions ?
Un conseiller
vous répond !

☎ 01 59 30 14 57
www.perial.com



Comprendre, prévoir, épargner.

Faites le choix d'une épargne qui vous aide à vous préparer sereinement. Quel que soit votre niveau de revenu actuel, vous pouvez diriger une part de votre salaire vers de l'épargne de long terme.

Pour choisir votre investissement, analysez les informations disponibles au regard de vos besoins :

- **Le rendement** : quels revenus potentiels espérer ?
- **Le niveau de risque** : puis-je perdre une partie de mon capital ?
- **La réputation** : suis-je en présence d'un acteur de confiance, reconnu ?
- **La durée** : combien de temps dois-je immobiliser mon épargne ?

Le placement idéal, c'est d'abord celui qui vous convient.

i Ce qu'il faut savoir sur l'épargne immobilière

SCPI : mode d'emploi

La SCPI (Société Civile de Placement Immobilier) vous permet d'investir collectivement dans un portefeuille immobilier professionnel, composé de bureaux, commerces, entrepôts ou autres. Les revenus potentiels issus des loyers versés par les entreprises locataires, vous sont reversés à échéance régulière. La SCPI est administrée par une société spécialisée qui s'occupe de tout, gestion, travaux, location, etc. (en contrepartie de frais), ce qui simplifie l'investissement.

Pour anticiper des revenus complémentaires : nos experts vous guident dans vos projets et vous présentent des solutions d'épargne immobilière sur mesure.

Comment cela soutient vos projets de vie ?

C'est vous qui choisissez !

- **Dès aujourd'hui**, en vous offrant des revenus potentiels, que vous pouvez percevoir ou réinvestir afin de faire grandir votre capital.
- **À la date de votre départ en retraite**, en vous offrant des revenus potentiels au moment où ils seront le plus utiles tout en n'alourdissant pas votre fiscalité actuelle.

Créateur
de SCPI
depuis plus
de 55 ans

Ce placement étant investi en immobilier, il est considéré comme peu liquide et doit s'envisager sur le long terme, dans une optique de diversification du patrimoine. La durée de placement minimale recommandée est de 8 ans. La Société de Gestion ne garantit pas le rachat des parts de SCPI, la liquidité n'est possible qu'en cas de souscriptions suffisantes de la SCPI ou s'il existe une contrepartie à l'achat.

PERIAL
ASSET MANAGEMENT

Découvrez la SCPI Pfo

La SCPI européenne diversifiée de référence pour bâtir votre patrimoine et profiter de votre retraite.

26 ans d'historique de stratégie et performance

133 immeubles dans plusieurs pays en zone euro

323 entreprises locataires de divers secteurs

60 M€ de loyers perçus en 2024

5,47 %* de rendement par an sur 10 ans

4 400€ d'investissement minimum initial

11 725 épargnants associés

*Taux de rendement interne
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.



POURQUOI CHOISIR

PERIAL Asset Management, acteur de référence de l'épargne

Expérience

Fondée en 1966, nous avons traversé les différents cycles immobiliers.

Engagement

Nous nous engageons pour vous proposer une épargne responsable.

Indépendance

Société de gestion à capital familial, nous ne servons que vos intérêts.

Près de
6 mds €
d'actifs sous gestion

+ 57 000
épargnants

Créateur
de SCPI
depuis plus
de 55 ans

Données PERIAL AM au 31/12/2024. L'investissement en parts de SCPI présente un risque de perte en capital lié à la possibilité de baisse de valeur des actifs immobiliers. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.


PERIAL
ASSET MANAGEMENT

DES QUESTIONS ?

Un conseiller en investissement vous accompagne

☎ 01 59 30 14 57
www.perial.com



Les principaux risques auxquels s'exposent les investisseurs en souscrivant à ce produit sont les suivants :

Risque de perte en capital : L'investissement en parts de SCPI présente un risque de perte en capital lié à la possibilité de baisse de valeur des actifs immobiliers. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Risque de liquidité : Ce placement étant investi en immobilier, il est considéré comme peu liquide et doit s'envisager sur le long terme, dans une optique de diversification du patrimoine. La durée de placement minimale recommandée est de 8 ans. La Société de Gestion ne garantit pas le rachat des parts de SCPI, la liquidité n'est possible qu'en cas de souscriptions suffisantes de la SCPI ou s'il existe une contrepartie à l'achat.

Risque lié à la performance : La rentabilité d'un investissement dans une SCPI dépend des dividendes potentiels qui vous seront versés et de l'évolution de la valeur de la part : le versement des dividendes n'est pas garanti et peut évoluer de manière aléatoire en fonction notamment des conditions de location des immeubles, du niveau de loyer et du taux de vacance, en effet, les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures.

Risque lié au démembrement : La souscription de parts de SCPI en démembrement présente les mêmes risques qu'un investissement classique mais les possibilités de retrait sont plus limitées. Le retrait de parts démembrées antérieurement au terme ne peut intervenir que dans l'hypothèse où chacune des parties sollicite conjointement le retrait, la demande de retrait par l'une seule des deux parties étant irrecevable.

Créateur
de SCPI
depuis plus
de 55 ans

Société de gestion : PERIAL Asset Management SAS unipersonnelle Agrément AMF du
22/07/2014 : GP-07000034 • SIREN 775 696 446 Adresse : 34 rue Guersant - 75017 Paris
Service Clients : +33 (0)1 56 43 11 11 • infos@perial.com


PERIAL
ASSET MANAGEMENT